

Cérémonie de signature de la Convention de financement du programme Sécurité portuaire

Allocution du Secrétaire général de la COI, SEM Hamada Madi

Ebène, le 2 mai 2019

Monsieur le Commissaire,

Madame, Messieurs les Ambassadeurs et représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien et de l'Union européenne,

Chers collègues de la Délégation de l'Union européenne et de la COI,

Distingués invités,

Chers amis des médias,

C'est un honneur de recevoir aujourd'hui le Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement de l'Union européenne. Notre rencontre prend de plus en plus une dimension particulière avec la signature de la Convention de financement du programme régional de sécurité portuaire et de sûreté en mer. En effet, la signature de ce nouveau programme financé sur les ressources du 11^{ème} Fonds européen de développement est aussi l'expression de l'ampleur de l'aide publique européenne pour le développement de notre grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien.

Au-delà du montant engagé pour ce projet, 28 millions d'euros sur cinq ans, c'est la variété des champs d'intervention de notre partenariat qui témoigne véritablement de son ampleur. En effet, le nouveau programme sur la sécurité portuaire et la sûreté en mer s'inscrit dans une dynamique globale de soutien à la promotion de l'économie bleue.

Nos pays, qui contrôlent de vastes zones océaniques, ont fait de l'économie bleue un nouvel horizon du progrès économique et social dans le respect des équilibres écologiques. C'est ainsi que l'Union européenne nous accompagne avec raison dans le domaine des pêches, de la préservation des écosystèmes, de la réduction des effets du changement climatique et bien sûr de la sécurité maritime.

La sécurité maritime est de mon point de vue le prérequis indispensable à l'émergence d'une économie bleue génératrice de croissance, d'emplois et d'épanouissement social. C'est une vision que nous partageons avec l'Union européenne. J'en veux pour preuve l'importance accordée et la volonté commune d'atteindre des résultats concrets et durables pour la sécurisation des espaces maritimes.

Le programme MASE financé par l'Union européenne est sans aucun doute un exemple probant de notre capacité à mobiliser les gouvernements de la région, les partenaires techniques régionaux et internationaux ainsi que les opérateurs privés dans une dynamique vertueuse pour la sécurité en mer. Concrètement, le programme MASE a permis de créer une architecture de sécurité maritime moderne dans l'océan Indien occidental qui s'appuie sur deux Centres régionaux, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination des actions en mer aux Seychelles.

Le programme de sécurité portuaire s'inscrit dans la lignée du programme MASE en se focalisant sur la nécessaire sécurisation des ports qui sont les premières interfaces de nos pays avec le monde. Comme nous avons coutume de la dire à la COI : nos gares sont nos ports et nos routes sont océaniques. La COI travaillera ainsi au renforcement des capacités de protection, de surveillance et de contrôle dans les ports en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime et INTERPOL. Il s'agit ici de lutter, entre autres, contre les risques de pollution, contre les trafics illicites, contre les espèces marines envahissantes. Cette action qui touche aussi à la navigation doit *in fine* créer les conditions nécessaires à la dynamisation du commerce.

La dynamique collective en faveur de la sécurité maritime s'accélère et s'amplifie. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement l'Union européenne qui participe concrètement à cette démarche régionale non seulement à travers les projets qu'elle finance mais aussi par son implication et son soutien à la mobilisation des acteurs régionaux et internationaux notamment à l'occasion des rendez-vous ministériels sur la sécurité maritime dont le prochain est fixé pour le mois de juin à Maurice.

Je vous remercie de votre attention.